

**DESCILAC**

**MASTER 2 MENTION SCIENCES DU LANGAGE  
PARCOURS LANGUE, DISCOURS, SOCIÉTÉ**

**Responsable de la formation**

**David LE GAC**     [david.legac@univ-rouen.fr](mailto:david.legac@univ-rouen.fr)

**EQUIPE PEDAGOGIQUE**

<b>Nom des enseignants</b>	<b>Adresse courriel</b>
AKIN Salih	<a href="mailto:salih.akin@univ-rouen.fr">salih.akin@univ-rouen.fr</a>
AKINCI Mehmet Ali	<a href="mailto:mehmet-ali.akinci@univ-rouen.fr">mehmet-ali.akinci@univ-rouen.fr</a>
BOUVERET Myriam	<a href="mailto:myriam.bouveret@univ-rouen.fr">myriam.bouveret@univ-rouen.fr</a>
GAUDIN François	<a href="mailto:francois.gaudin@univ-rouen.fr">francois.gaudin@univ-rouen.fr</a>
GOUDET Christine	<a href="mailto:Christine.goudet@univ-rouen.fr">Christine.goudet@univ-rouen.fr</a>
GOSSELIN Laurent	<a href="mailto:laurent.gosselin@univ-rouen.fr">laurent.gosselin@univ-rouen.fr</a>
JALENQUES Pierre	<a href="mailto:pierre.jalenques@univ-rouen.fr">pierre.jalenques@univ-rouen.fr</a>
LAROUSSI Foued	<a href="mailto:foued.laroussi@univ-rouen.fr">foued.laroussi@univ-rouen.fr</a>
LE GAC David	<a href="mailto:david.legac@univ-rouen.fr">david.legac@univ-rouen.fr</a>

ANNEE 2022 / 2023

MASTER LANGUE DISCOURS SOCIETE

(2<sup>EME</sup> ANNEE) 60ECTS

**LGQ1SC –3<sup>ème</sup> Semestre : 30 ECTS**

**Unité 1 : LGQ1CU1: Formes et sens : 16 ECTS**

LGQ1C1M1 Phonétique et phonologie de la prosodie : 5ECTS  
LGQ1C1M2 Polysémie lexicale et grammaticale : 3ECTS  
LGQ1C1M3 Grammaire cognitive : 3ECTS  
LGQ1C1M4 Modalités : 5ECTS

David LE GAC  
Pierre JALENQUES  
Myriam BOUVERETDOSSIER  
Laurent GOSSELIN

**Unité 2 LGQ1CU2 : Plurilinguisme et identités : 10 ECTS**

LGQ1C2M1 Langues et identités : 5ECTS  
LFD1C13D Plurilinguisme et francophonie : 5ECTS

Salih AKIN  
Foued LAROUSSI

**Unité 3 LGQ1CU3 : Ecriture scientifique : 4 ECTS**

LGQ1C3M1 Ecriture scientifique et polyphonie : 4ECTS

Mehmet-Ali AKINCI

**LGQ1SD –4<sup>ème</sup> Semestre : 30ECTS**

**Unité 1 : LGQ1DU1 : Langues et sociétés : 5 ECTS**

LGQ1D1M1 Politiques linguistiques et terminologiques : 5ECTS

François GAUDIN

**Unité 2 : LGQ1DU2 : Anglais : 2 ECTS**

LGQ1D2M1 Anglais : 2ECTS

Myriam BOUVERETDOSSIER

**Unité 3 : LGQ1DU3 : Expérience professionnelle : 2 ECTS**

LGQ1D3M1 Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle 2ECTS FouedLAROUSSI : DOSSIER

**Unité 4 : LGQ1DU4 : Mémoire et soutenance : 20 ECTS**

LGQ1D4M1 Mémoire 20ECTS

**Unité 5 : LGQ1DU5 : Stage : 1 ECTS**

LGQ1D5M1 Stage (initiation à la recherche)1ECTS

**DOSSIER : Un dossier vous sera demandé à la place de l'examen écrit**

**LGQ1SC : SEMESTRE 3**

---

**LGQ1CU1 : UE1 FORMES ET SENS**

---

**LGQ1C1M1 : PHONETIQUE ET PHONOLOGIE DE LA PROSODIE – 5 ECTS**

Ce cours présente les notions essentielles de la phonétique et de la phonologie de la prosodie. Après avoir défini la prosodie, son rôle dans la langue et ses paramètres physiques (durée, intensité, fréquence), nous étudierons l'accentuation et l'intonation du français, en présentant ses principaux contours intonatifs et leurs fonctions. Dans un troisième temps, nous aborderons un certain nombre de langues de diverses familles prosodiques, afin de comparer leurs caractéristiques prosodiques et de cerner leurs différences mais aussi leurs similitudes fonctionnelles.

Di Cristo A., 2016, *Les musiques du français parlé. Essais sur l'accentuation, la métrique, le rythme, le phrasé prosodique et l'intonation du français contemporain*. De Gruyter.

Hirst D. & Di Cristo A., 1998, *Intonation Systems. A Survey of Twenty Languages*. Cambridge.

Martin, Ph., 2008, *Phonétique acoustique : Introduction à l'analyse acoustique de la parole*. Armand Colin, Coll. Cursus, Paris.

Rossi M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris.

D. Le Gac

**LGQ1C1M2 : POLYSEMIE LEXICALE ET GRAMMATICALE – 3ECTS**

Dans cette partie de cours, nous poursuivrons l'étude sémantique des verbes, initiée en master 1, en particulier à travers le problème de la polysémie. Nous aborderons le cas des verbes préfixés (défaire/découdre, etc.).

RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL R. , 2004, *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. Quadrige Manuels

PAULY E., 2010, *La polysémie : réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie*, Paris, L'Harmattan.

P. Jalenques

**LGQ1C1M3 : GRAMMAIRE COGNITIVE – 3ECTS**

La grammaire cognitive est abordée dans ce cours dans le cadre de la grammaire cognitive des constructions (Goldberg 1995). Lexèmes, grammèmes et constructions sont considérés comme des associations forme-sens. Les deux modèles théoriques sur lesquels repose le cours sont le modèle des frames de Fillmore et celui des classes verbales de Levin. Les textes en grammaire cognitive sont pour la plupart en anglais, nous recourrons donc pour le présent cours à deux références de lecture en français (ci-dessous).

Bernard Victorri. « Les grammaires cognitives ». C. Fuchs. La linguistique cognitive, Ophrys, pp.73-98, 2004, Cogniprisme.

J.R.Lapaire (2017). « Verbes et constructions verbales en grammaire cognitive : la predication autrement ». Revue Corela HS22, 2017

**LGQ1C1M4 : MODALITES – 5 ECTS**

Le langage permet de communiquer des représentations, énoncées selon un mode de validation/invalidation particulier, comme nécessaires, possibles, probables, douteuses, souhaitables, regrettables, obligatoires, redoutées, etc. Ce sont là les modalités linguistiques. Elles sont exprimées par des marqueurs grammaticaux, des constructions syntaxiques, par l'ensemble des lexèmes, qui sont porteurs de divers types d'évaluations ; ou elles sont inférées sur la base de connaissances encyclopédiques et/ou discursives. Le cours présente une approche systématique de ces modalités avec applications aux discours.

Gosselin, L. (2010), *Les Modalités en français*. Amsterdam/New York: Rodopi.

Gosselin, L. (2015) : « L'expression de l'opinion personnelle : "Je crois / pense / trouve / considère / estime que p" », *L'Information grammaticale* 144, pp. 34-40. (téléchargeable à l'adresse : <http://univ-rouen.academia.edu/GosselinLaurent>).

Le Querler, N. (1996), *Typologie des modalités*, Presses Universitaires de Caen.

L. Gosselin

**LGQ1CU2 : UE2 PLURILINGUISME ET IDENTITES****LGQ1C2M1 - LANGUES ET IDENTITES – 5 ECTS**

La langue est l'une des manifestations les plus saillantes de l'identité et les rapports entre langue et identité renvoient à une structuration profonde de la personnalité. Au-delà de sa fonction comme instrument de communication, la langue est aussi connue pour être un puissant marqueur de l'identité des personnes et des communautés. L'objet de ce cours est d'aborder cette corrélation entre langues et identités à deux niveaux : au niveau des individus, et des communautés, qu'elles soient nationales, immigrées ou diasporiques. On s'intéressera en particulier à la mise en mots de l'identité dans sa relation aux langues. L'identité ne sera pas envisagée comme un élément stable et fixe mais comme renvoyant à une construction sociale variable, multiple, élaborée et mise en mots dans le discours.

Anderson B., (2006), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Rise of Nationalism*, London, Verso, 240 p.

Billiez J., 1985, « La langue comme marqueur d'identité », *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 1 N°2. Décembre. *Génération nouvelles*. pp. 95-105.

Charaudeau P., 2002, « L'identité culturelle entre langue et discours », *Revue de l'AQEFLS*, vol.24, n°1, Montréal

Fishman J., (1989), *Language and ethnicity in minority sociolinguistic perspective*. Clevedon, Philadelphia, Multilingual Matters, 45, 717 p.

Joseph J.E. (2004), *Language and identity : national, ethnic, religious*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire & New York: Palgrave Macmillan, 268 p.

Thiesse A. M. (1999), *La création des identités nationales*, Éditions du Seuil, 1999, 385 p.

S. Akin

**LFD1C13D -PLURILINGUISME ET FRANCOPHONIE – 5 ECTS**

Ce cours traite de la problématique des langues en contact en tant que l'un des champs le plus importants de la sociolinguistique du plurilinguisme. Cette problématique est élucidée à partir de questions majeures telles que le plurilinguisme, le répertoire verbal, la communauté sociolinguistique plurilingues, le *code-switching*, les diverses formes d'hybridation linguistique, les rapports entre pluralité linguistique et processus identitaire, etc.

Ces questions sont abordées toujours dans des contextes francophones, c'est-à-dire là où le français est en coexistence avec d'autres langues, ce qui explique le lien entre plurilinguisme et francophonie.

Boyer H., 2010 (dir.), *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, L'Harmattan

Laroussi F. & Babault S., 2001, *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*. L'Harmattan.

Laroussi F. Liénard F. 2011 (dirs.), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?* Publications des Universités de Rouen et Havre (PURH).

Simonin J. & Wharton S. 2013, (dir.), *Sociolinguistique du contact*, ENS Editions

Wolton D., 2006, *Demain la Francophonie*. Paris, Flammarion.

F. Laroussi

---

### **LGQ1CU3 : UE3 ECRITURE SCIENTIFIQUE**

---

#### ***LGQ1C3M1 - ECRITURE SCIENTIFIQUE ET POLYPHONIE – 4 ECTS***

Ce cours aborde à la fois des questions théoriques et des questions techniques propres à l'écriture scientifique.

Il vous aide à préparer tout au long de l'année l'écriture de votre mémoire de recherche et vous fournit aussi des consignes et des conseils pour la rédaction. Il vous invite particulièrement à approfondir la question de l'énonciation dans l'écriture scientifique et plus spécifiquement de la gestion de la polyphonie énonciative.

Bachelard, G. (1965), *La formation de l'esprit scientifique*, Paris : Vrin.

Fondanèche, Daniel (2009), *Rédiger un mémoire de master ou professionnel*. Paris : Vuibert.

Lani-Bayle, M. (2006), *Écrire une recherche : mémoire ou thèse*. Lyon : Chronique sociale.

Samoyault T. (2013), *L'intertextualité*, Paris : Armand Collin, coll. 128.

Castellotti V. & Razafimandimbimananana E. (éds), (2014), « *Chercheur(e)s et écritures qualitatives de la recherche* », Fernelmont (B) : Collection « Proximités – Sciences du Langage ».

Becker H. (2002), *Les Ficelles du métier*, Paris : La Découverte.

M.-A. Akinci

### **LGQ1SD : SEMESTRE 4**

---

### **LGQ1DU1 : UE1 LANGUE ET SOCIÉTÉS : 5 ECTS**

---

#### ***LGQ1D1M1 - POLITIQUES LINGUISTIQUES ET TERMINOLOGIQUES – 5 ECTS***

Ce cours est consacré à l'étude sociolinguistique des politiques linguistiques, à la comparaison de différents modèles et à la place du droit. On étudie ensuite le rôle central qu'occupent les politiques terminologiques dans la modernisation des langues et la régulation des besoins sociolinguistiques contemporains

Il comportera quatre parties :

1. Une présentation de modèles sociolinguistiques concernant les politiques linguistiques,
2. Des études du développement sociopolitique de politiques linguistiques,

2. Une présentation de la terminologie et des approches théoriques
3. Une analyse de la place de la terminologie dans les politiques linguistiques.

CALVET Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon

CALVET Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon

DA LUZ MOTTA Cleudir, GAUDIN François et MFOUTOU Jean-Alexis (dir.), 2021, *Des politiques linguistiques dans l'enseignement*, *Études de linguistique appliquée*, n° 203, 2021.

GAUDIN François, 2003, *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, coll. « Champs linguistiques », éd. Duculot, Louvain-la-Neuve.

REY Alain, 1979, *La terminologie. Noms et notions*, Que sais-je ?, PUF.

CABRÉ Maria Térésa, 1998, *Terminologie : théorie, méthode et applications*, Les presses de l'Université d'Ottawa & Armand Colin.

GAUDIN François, 1993, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen.

F. Gaudin

---

**LGQ1DU2 : UE2 ANGLAIS : 2 ECTS**

---

**LGQ1D2M1 : Anglais – 2 ECTS**

Ce cours, intitulé « Academicwriting in English », enseigne la rédaction académique en langue anglaise et conduit les étudiants vers la rédaction de travaux de recherche, articles, mémoires, thèses, en langue anglaise. Maîtriser l'anglais en situation académique est désormais nécessaire en recherche ; ce cours encadre les étudiants afin qu'ils puissent maîtriser un écrit en anglais, destiné à un public international selon les prérequis de la communauté internationale en sciences du langage. Nous nous appuierons sur des articles publiés dans des revues anglophones, des chapitres d'ouvrages publiés en anglais et des communications orales présentées en situation de colloque international. Deux axes sont travaillés avec des exercices proposés: a) la structuration du texte, et b) l'argumentation en discours, pour une meilleure rédaction du discours académique en anglais.

**Modalités d'examen** : un dossier composé d'un oral (noté sur 10) et d'un écrit en anglais (noté sur 10) seront remis à titre d'examen sur le site Universitice. L'oral et l'écrit viseront à évaluer la capacité à présenter à l'oral et à l'écrit une recherche publiée désignée par l'enseignante en vue de l'examen.

### **Readings:**

Booth, W. C. ,Colomb, G.G., and Williams, J.M.(1995). *The craft of research*, The University of Chicago Press

---

**LGQ1DU3 : UE3 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 2 ECTS**

---

**LGQ1D3M1 : CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE ET INSERTION PROFESSIONNELLE – 2ECTS**

Les étudiants doivent faire une synthèse critique des conférences organisées par le Laboratoire *Dynamique du Langage in Situ* (DyLiS) qui sont enregistrées et déposées sur le site du labo en septembre (<http://dylis.univ-rouen.fr/>). Cette synthèse (10 pages maximum) est à renvoyer à [foued.laroussi@univ-rouen.fr](mailto:foued.laroussi@univ-rouen.fr) à la date qui sera indiquée sur le calendrier des examens. Aucun rapport ne peut être mis en ligne sur la plateforme.

F. Laroussi

---

**LGQ1DU4 : UE4 MEMOIRE ET SOUTENANCE : 20 ECTS**

---

**LGQ1D4M1 : MEMOIRE – 20ECTS**

Le mémoire est le travail emblématique de tout master orienté vers la recherche, fondamentale ou appliquée. C'est ce travail qui sera déterminant pour pouvoir poursuivre en thèse. Le but du mémoire est de former l'étudiant à une véritable recherche en SDL et de savoir la mettre en forme de façon claire et précise.

Le mémoire se situe logiquement dans la continuité de la thématique présentée dans la fiche-mémoire en Master 1. L'encadrant du mémoire de M2 doit également être la même personne qu'en M1. Les changements de sujet (et de directeur), sauf cas exceptionnel, ne sont normalement pas acceptés et souhaitables. En cas de changement de sujet ou d'entrée directe en Master 2 (par exemple, d'un master 1 d'une autre université ou *via VAE*), il est de la responsabilité de l'étudiant de chercher un directeur de mémoire en présentant une thématique de recherche claire s'inscrivant dans les thématiques du laboratoire DyLiS (voir à ce sujet la fiche-mémoire en Master 1 dans ce memento)

Le mémoire est une initiation complète à la recherche. Il doit comprendre une problématique précise et détaillée (« questions et/ou hypothèses de recherche »), une méthodologie bien définie et sa mise en œuvre (enquête de terrain, expérience, collecte de corpus, etc.), une présentation claire, précise et synthétique des résultats avec leur analyse et une discussion. Il doit également comprendre une bibliographie représentative des principaux travaux menés dans le domaine, et éventuellement complété d'annexes. Un mémoire complet comprend généralement entre 90 et 120 pages.

Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury composé du directeur du mémoire et d'un ou plusieurs autres chercheurs. C'est le directeur du mémoire qui autorise normalement la soutenance.

---

**LGQ1DU5 : UE5 STAGE : 1 ECTS**

---

**LGQ1D5M1 : STAGE (INITIATION A LA RECHERCHE) – 1 ECTS**

Le stage d'initiation à la recherche s'inscrit directement dans la recherche menée dans le cadre du mémoire, il s'effectue à ce titre sous la tutelle du directeur de mémoire et l'obtention du mémoire conditionne celle du stage.